

COLLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Agencia Acocondi, Urbanismu
è Energia di a Corsica
Agence Aménagement,
Urbanisme et Énergie de la Corse



AUE

**Développer une
politique cyclable**

A l'échelle locale

www.aue.corsica

Politique cyclable = créer un système vélo



< PLANIFICATION :

Schéma Directeur Vélo

A inscrire dans PLU > opposable

1. Diagnostic
2. Plan pluriannuel d'investissement

1) Planifier

Schéma des liaisons douces, plan piéton, schéma directeur vélo, ...
A partir d'un **diagnostic**, élaboration d'un **plan d'actions pluriannuel**
Exemples : ville de Bastia, CAB, CAPA, Fium'Orbu Castellu-Oriente, ...
Coût : environ 50 000 € - Possibilité de financement :

Fonds	CPER AUE-ADEME
Aide	Jusqu'à 70% - dépenses éligibles plafonnées à 100 000 €
Rmq	Mesure 2-1
Contact	AUE



2) Animer

Mettre en œuvre le plan d'actions pluriannuel nécessite des **moyens humains**. En l'absence de personne missionnée (même à temps partiel), le document de planification risque de rester lettre morte.

Coût : environ 50 000 € / an

Possibilité de financement :

Fonds	CPER AUE-ADEME
Aide	147 000 € max sur 3 ans
Rmq	Mesure 2-23
Contact	AUE



- **Suivi travaux**
- **Entretien infrastructures**
- **Coordination**
- **Ingénierie territoriale**
- **Outils (carto, application)**

Politique cyclable = créer un système vélo

Stationnement

Besoin ≠ / durée :

- Court : arceau
- Long : abri

1 place voiture = 8 places vélo



< AMENAGER



< PLANIFICATION :

Schéma Directeur Vélo

A inscrire dans PLU > opposable

1. Diagnostic
2. Plan pluriannuel d'investissement

3) Stationner



Le **risque de vol** est la 2^e raison de **non possession** de vélo. L'enjeu est d'autant plus important vu le développement des **vélos à assistance électrique** très **coûteux** à l'achat. Il faut donc prévoir du **stationnement sécurisé** aux abords des **points d'intérêts** et des **arrêts de transport en commun**.

Fonds	CPER CdC (STFI) - DREAL	Règlement d'aide (CdC)	DSIL	alveolè
Aide		Suivant taille territoire	DSIL : 100 M€ par an Budget régional / population	60% des abris et arceaux Jusqu'à 2 000 € / place
Rmq	Justifier intermodalité	6- Mobilité des territoires	Financement du stationnement de vélos	Stationnement couvert Cibles : habitat social, PEM, écoles, voie publique
Contact	STFI	D° Dynamiques Territ.	SGAC	

Politique cyclable = créer un système vélo

Stationnement

Besoin ≠ / durée :

- Court : arceau
- Long : abri

1 place voiture = 8 places vélo



Itinéraire

- Zones apaisées (mixtes)
- Aménagements cyclables
- Cheminements doux

< AMENAGER

Jalonnement

- Indiquer les itinéraires



Réduction de la vitesse et de la place de l'automobile

Pour une meilleure répartition de l'espace public entre usagers



< PLANIFICATION :

Schéma Directeur Vélo

A inscrire dans PLU > opposable

1. Diagnostic
2. Plan pluriannuel d'investissement

4)

Apaiser

Pour développer les modes actifs, il faut leur **redonner de la place** en milieu **urbain** (centre-ville, bourgs, ...)










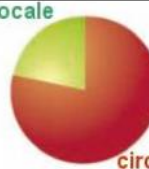
Aire piétonne



Zone de rencontre



Zone 30

Statut de la zone ou de la voie	 aire piétonne	 zone de rencontre	 zone 30	 agglomération
Vitesse maximale	Allure du pas	20 km/h	30 km/h	50 km/h
Équilibre vie locale / circulation	 vie locale	 vie locale	 vie locale	 vie locale

Les zones apaisées permettent aux **vélos de circuler parmi les autres** usagers tout en rendant le secteur **plus attractif (qualité de vie)**. Coût : 0,1-1 M€ /km

Fonds	A demander lors de travaux routiers réalisés par la CdC (RT et RD)	Règlement d'aide CdC	DSIL
Aide		Suivant taille territoire	DSIL : 100 M€ par an Budget régional au prorata de la population
Rmq		1- Voirie et aménagements divers	
Contact	D° des routes	D° Dynamiques Territ.	SGAC

5) Aménager des itinéraires



Double sens et bande cyclable (10 k€/km)



Voie verte (60 k€ / km)



Piste cyclable (200 k€/km)

Sûrs, directs et pratiques, les cheminements doux sont la **colonne vertébrale** de la politique piétonne ou vélo. Possibilités de financement :

Fonds	Règlement d'aide (CdC)	CPER CdC (STFI) - DREAL	DSIL
Aide	Suivant taille territoire		DSIL : 100 M€ par an Budget régional au prorata de la population
Rmq	6- Mobilité des territoires	Justifier intermodalité	Financement des Aménagements piétons et cyclistes
Contact	D° Dynamiques Territ.	STFI	SGAC

5bis) Traiter les points durs



Passerelle
(3 k€/m)



Passage souterrain
(60 k€ / km)

Les **franchissement**
d'obstacles naturels
 (rivière) ou
 artificiels
 (infrastructure de
 transport) sont très
coûteux mais
nécessaires

Fonds	Fond national « mobilités actives »	Règlement d'aide (CdC)
Aide	Budget 350 M€ / 7 ans 20 à 40% des coûts avec un montant d'aide plafonné à 5M€ par porteur	Suivant taille territoire
Rmq	AAP pour le 21/12/2018 2 relevés: 31/03/2019 et 30/06/2019 Mise en service projetée inférieure à 48 mois à la date de dépôt du dossier	6- Mobilité des territoires
Contact	AFITF	D° Dynamiques Territ.

5ter) Jalonner

Besoin d'une signalétique adaptée :

- Marquage/signalétique au sol ou sur panneau
- Uniformité de la signalétique (utilisation du **vert sur fond blanc** pour les véloroutes et voies vertes)
- Information sur distance et temps de parcours
- Panneaux spécifiques vélo :
M12 (cédez le passage cycliste au feu)



Fonds	Règlement d'aide (CdC)	CPER CdC (STFI) - DREAL	DSIL
Aide	Suivant taille territoire		DSIL : 100 M€ par an Budget régional au prorata de la population
Rmq	6- Mobilité des territoires	Justifier intermodalité	Financement des Aménagements piétons et cyclistes
Contact	D° Dynamiques Territ.	STFI	SGAC

Politique cyclable = créer un système vélo

Stationnement

Besoin ≠ / durée :

- Court : arceau
- Long : abri



1 place voiture = 8 places vélo

Itinéraire

- Zones apaisées (mixtes)
- Aménagements cyclables
- Cheminements doux

Jalonnement

- Indiquer les itinéraires



Réduction de la vitesse et de la place de l'automobile

Pour une meilleure répartition de l'espace public entre usagers

< AMENAGER



Schéma Directeur Vélo

A inscrire dans PLU > opposable

1. Diagnostic
2. Plan pluriannuel d'investissement

Bousculer habitudes et changer regard

- Longue durée
- Multicanale
- Évènementiel / régulier

6) Communiquer

Quel que soit le mode de déplacement, **modifier les habitudes** de mobilité est difficile : il faut lever des **freins psychologiques** et **bousculer les préjugés**. Il s'agit donc de rendre les modes actifs **attrayants** avec un **plan de communication** dans la durée couplé à de **l'évènementiel***

Possibilité de financement :

Fonds	CPER AUE-ADEME
Aide	Jusqu'à 70% - dépenses éligibles plafonnées à 100 000 €
Rmq	Mesure 2-23
Contact	AUE

* *Semaine Européenne de la Mobilité, Journée sans voiture, Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école, ...*



Politique cyclable = créer un système vélo

Stationnement

Besoin ≠ / durée :

- Court : arceau
- Long : abri

1 place voiture = 8 places vélo



Itinéraire

- Zones apaisées (mixtes)
- Aménagements cyclables
- Cheminements doux

Jalonnement

- Indiquer les itinéraires



Réduction de la vitesse et de la place de l'automobile

Pour une meilleure répartition de l'espace public entre usagers

< AMENAGER



< PLANIFICATION :

Schéma Directeur Vélo

A inscrire dans PLU > opposable

1. Diagnostic
2. Plan pluriannuel d'investissement

Proposer des services

- Location vélo
- Atelier réparation
- Vélo-école
- Lutte contre le vol

Bousculer habitudes et changer regard

- Longue durée
- Multicanale
- Évènementiel / régulier



7) Proposer des services

Les services vélos doivent permettre de **faciliter l'expérimentation** :

- Vélo-école
- Location de vélos*



Mais aussi de **traiter les problèmes** liés à l'utilisation quotidienne :

- Atelier de réparation & marquage
- Intermodalité



Fonds	CPER AUE-ADEME	DSIL
Aide	Jusqu'à 70% - dépenses éligibles plafonnées à 100 000 €	DSIL : 100 M€ par an Budget régional au prorata de la population
Rmq	Mesure 2-23	Financement acquisition de flottes de vélos
Contact	AUE	SGAC

* Mécanique VS électrique, courte VS longue durée, libre-service VS humanisée

Résumé des aides existantes



	<i>CPER</i>	<i>Règlement d'aide aux territoires (CdC)</i>	<i>DSIL</i>	<i>Autre</i>
Echéance	Fin 2020	Fin 2019		
1) Planifier	AUE-ADEME Mesure 2-1			
2) Animer	AUE-ADEME Mesure 2-23			
3) Apaiser	CdC (STFI) - DREAL	1	DSIL	Demande CdC
4) Aménager des itinéraires	CdC (STFI) - DREAL	6	DSIL	
4bis) Traiter les points durs	CdC (STFI) - DREAL	6		Fond national « mobilités actives »
5) Stationner	CdC (STFI) - DREAL	6	DSIL	
6) Communiquer	AUE-ADEME Mesure 2-23			
7) Proposer des services	AUE-ADEME Mesure 2-23		DSIL	AUE (aides régionales) 2-19

Contacts

AFITF	AUE	ADEME	Direction des dynamiques territoriales	STFI	DSIL	Alvéole
Agence de Financement des infrastructures de transport de France	Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse	Direction Régionale Corse	Collectivité de Corse	Service du Transport Ferroviaire et de l'Intermodalité de la Collectivité de Corse	SGAC	www.programme-alveole.com ROZO Anne-Laure Béguet mobilite@rozo.fr 01 42 49 76 76
Secrétariat général	Brice LECOEVRE	Virginie BOLLINI	Pasquin CRISTOFARI	Sylvain JAUSSAUD	Laetitia GAYRAUD	
01 40 81 10 61	04 95 10 98 78	04 95 10 57 60	04 95 51 66 58	04 20 03 95 92	04 95 11 13 40	
contact.afitf@i-carre.net	Brice.lecoevre@ct-corse.fr	virginie.bollini@ademe.fr	pasquin.cristofari@ct-corse.fr	sylvain.jaussaud@ct-corse.fr	laetitia.gayraud@corse.pref.gouv.fr	FUB Éva Pénisson alveole@fub.fr 06 38 15 29 68

Aides AUE (CPER avec ADEME et régionales) :

- Guide des aides : https://www.aue.corsica/Le-guide-des-aides_a206.html
- Dossier de demande de subvention : <https://www.aue.corsica/attachment/772628/>

Règlement d'aide transitoire aux territoires (CdC) : <https://drive.google.com/file/d/1zRXHlownPdtRqCvfi-LvvhCq3Esz2O9/view?usp=sharing>